



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

La Poste et la construction de la ville durable

La Poste est avant tout une entreprise de logistique à travers ses activités Courrier et Colis. Que faites-vous pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par ces transports ?

Nous mesurons nos émissions de GES et notre objectif est de les faire baisser de 5% entre 2003 et 2007 malgré l'étalement urbain croissant.

Pour cela, nous mettons en œuvre des programmes d'actions importants et variés :

- Nous tentons de réduire le kilométrage effectué, en adaptant la capacité des véhicules aux besoins et en les faisant circuler, autant que possible, à plein.
- Depuis un an et demi, nous testons un véhicule électrique de nouvelle génération, bien adapté aux besoins de La Poste, avec ses tournées régulières et pas très longues : les postiers sont très satisfaits de son confort et de son silence. Notre volonté est d'aller

progressivement vers une flotte propre : dans cinq ou dix ans, les centres-villes n'accepteront que des véhicules propres. Nous étudions aussi avec les chargeurs des dessertes mutualisées et essayons d'ajuster nos horaires de circulation.

- Nous encourageons l'éco-conduite, qui réduit les consommations et l'usure des véhicules. Un premier test à Lyon a permis de constater sur six mois une diminution de 7% de la consommation de carburant. Cette année, nous y formerons 10 000 conducteurs.
- Pour le fret, nous privilégierons pour les longues distances l'utilisation du rail et du TGV, plutôt que l'avion.
- Nous développons avec les grandes agglomérations des plans de déplacement d'entreprise : nous en avons cinq en cours et huit en construction. Et nous commençons à compenser les déplacements professionnels en avion, d'ailleurs limités aux trajets que le train ne peut effectuer en moins de trois heures et demie.
- Enfin, tous nos nouveaux bâtiments intègrent des critères de HQE. Le centre Courrier de Pointe-à-Pitre est le premier bâtiment postal à énergie positive en France.

Quel rôle La Poste joue-t-elle dans le dispositif sur les imprimés non sollicités et quelle est votre politique des déchets ?

Pour beaucoup, cette publicité reste un lien fort avec le monde extérieur. Plutôt qu'une taxe, nous sommes prêts à nous engager sur la recherche de solutions, comme la collecte et le recyclage ; et nous respectons bien sûr la volonté de tous ceux qui ne veulent pas de publicité dans leur boîte aux lettres.

Le papier est le deuxième grand enjeu environnemental pour La Poste. Dans l'entreprise, le papier recyclé est utilisé pour 80 % du poids de nos magazines, rapports annuels, etc. et 95 % des ramettes employées au siège. Nous améliorons la gestion du papier pour en réduire les quantités et le transport grâce aux nouvelles technologies : impression locale, mise à jour des fichiers d'adresses et rectification des courriers ou colis mal adressés avant tout transport.

*Entretien avec
Jean-Paul Bailly,
Président du
Groupe La Poste*



En ce qui concerne les déchets, quasiment 100% des matériels électriques et électroniques sont récupérés. Nous avons un plan de récupération et de valorisation des déchets classiques (papier, carton...) qui nous permet d'être bénéficiaires sur leur collecte. Pour les petites unités qui ont peu de déchets, nous réfléchissons à des collectes mutualisées.

Dans un autre domaine du développement durable, quel suivi faites-vous de l'état de santé de votre personnel ?

Cette préoccupation est très forte à La Poste. Plusieurs de nos métiers comportent une forme de pénibilité : s'arrêter, descendre du véhicule, charger ... Nous avons fait beaucoup de progrès en matière d'ergonomie et de santé et sécurité au travail, en créant une direction spécifique et en augmentant le nombre de médecins dans l'entreprise. Par exemple, nos nouvelles machines rendent les casiers des centres de tri plus accessibles et l'ouverture d'une plate forme ultra-moderne a permis de réduire de moitié l'inaptitude.

Comment favoriser la mobilisation environnementale au sein de votre entreprise ?

Je m'y implique personnellement, et de nombreuses actions touchent tout le personnel : nous introduisons des critères RSE dans l'évaluation des performances de nos managers, multiplions les actions d'information et de formation pour sensibiliser nos collaborateurs, créons des outils spécifiques pour les communicants et les acheteurs. Je suis de plus heureux de voir, ainsi qu'en témoigne un récent sondage interne, qu'une très grande partie du personnel adhère déjà aux valeurs de développement durable et est prête à se mobiliser au quotidien et à prendre des initiatives en la matière.

L'éditorial

La conférence du GIEC de février a confirmé la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique et l'urgence d'actions correctrices. Ce numéro présente quelques réponses des entreprises membres d'EpE à ce défi commun.

Le Président de la Poste expose d'abord les actions en cours, en particulier pour transformer la flotte de véhicules de cette entreprise de transport. Il confirme ce faisant le rôle que peut jouer l'achat public responsable dans la réduction des émissions.

La Question Ouverte porte, elle, sur le long terme : quel niveau de contrainte carbone le monde doit-il s'imposer pour revenir à un développement durable ? Quel impact une telle contrainte aura-t-elle sur les grands secteurs industriels ? Les entreprises d'EpE et l'IDDRRI travaillent à répondre à ces questions.

Le changement climatique est depuis longtemps un axe majeur de notre travail. Cette Lettre confirme qu'il le restera.

Claire Tutenuit, Délégué Général

Question ouverte

Quel avenir sous contrainte carbone ?

Dans les derniers mois, une marche supplémentaire dans la prise de conscience de la problématique du changement climatique a été franchie avec le rapport du Groupement Intergouvernemental des Experts du Climat (GIEC), le film d'Al Gore et le rapport de Nicolas Stern sur le coût de la lutte contre l'effet de serre. L'intégration de cette problématique dans le débat politique commence avec la campagne de Nicolas Hulot, la multitude d'initiatives régionales aux Etats-Unis, le discours du président chinois...

Mais il reste encore de grandes montagnes à gravir. Les scientifiques nous indiquent que, pour espérer maintenir l'évolution du climat dans une limite raisonnable (réchauffement moyen de 2°C), il faut que les émissions mondiales de gaz à effet de serre soient revenues en 2050 à un niveau d'environ la moitié de ce qu'elles étaient en 1990. De surcroît, compte tenu de l'accroissement de la population et pour permettre aux pays en développement d'améliorer leur niveau de vie, il faudrait que les économies développées réduisent leurs propres émissions de l'ordre de 75%.

Est-ce possible ? Dans quel monde vivront nos enfants et petits-enfants ? Faudra-t-il revenir à la hutte et à la bougie ?

EpE, associée avec l'IDDRRI et avec plusieurs de ses membres au sein de la FONDDRI,

s'est engagée dans une étude pour répondre à ces questions : à quel niveau doit atteindre la contrainte carbone sur l'économie ? Les technologies connues permettent-elles d'espérer atteindre ce développement soutenable ? Quels enjeux pour l'industrie ? La méthode employée consiste à articuler un modèle d'équilibre économique mondial (Imaclim) qui simule les flux de marchandises et financiers internationaux, et un modèle sectoriel (Poles) qui intègre les évolutions technologiques prévisibles, et permet d'évaluer la modification de l'offre industrielle et celle de la répartition entre énergies. Cette articulation permet de rendre compte des impacts de différents niveaux de contrainte carbone sur le développement économique des différentes régions du monde et sur leurs échanges. L'outil développé permet aussi un éclairage sur l'impact ressenti, tant du côté de l'offre que de celui de la demande, sur les marchés de matériaux comme l'acier, l'aluminium, le ciment, le verre qui sont les matériaux de base pour les secteurs des transports et du bâtiment

Dans un premier temps, les scénarios postulent une aspiration généralisée au mode de vie des pays de l'OCDE mais des variantes dans les modes de développement seront étudiées. Dans tous les cas, on s'impose une contrainte carbone permettant un retour au

niveau jugé durable de 450 ppm de CO₂ dans l'atmosphère en 2050, moins ensuite.

A quel prix doit être la tonne de CO₂ pour y arriver ? Est-ce possible sans que tous les consommateurs contribuent à cet effort dans leur logement, leurs transports, leur mode de vie ? Où faut-il concentrer les investissements pour y arriver ? Même si elle ne peut fournir les réponses politiques à ces questions, cette étude éclaire ces différents aspects en montrant les conséquences de tel ou tel scénario.

L'établissement d'une forme de gouvernance mondiale du climat, afin de rendre cohérentes et complémentaires les mesures et politiques de lutte contre le changement climatique qui vont éclore dans le monde, est-elle envisageable ? Elle dépend à l'évidence de la répartition des efforts, qui doit être perçue comme acceptable par les Etats et ensembles d'Etats. Cette étude fournit ainsi un outil innovant pour éclairer ces débats qui vont marquer les relations internationales dans la décennie qui vient.

L'étude sera d'abord présentée lors d'un séminaire de travail au début de mai. Elle donnera ensuite lieu, durant 2007, à diverses simulations et publications visant à alimenter ce débat mondial sur la gouvernance du climat.

Patrick Nollet
FONDDRI

EpE et l'actualité environnementale

Entreprises et Santé

La brochure « Connaissance de l'état de santé du personnel : que faire ? Comment ? Jusqu'où aller ? » est disponible sur le site d'EpE.

Un petit déjeuner / débat se tiendra le 25 avril 2007 chez Séché Environnement pour la présenter et discuter de cette thématique en présence de syndicats ; les inscriptions se font auprès d'EpE.

Débat Public sur les nanotechnologies

EpE a été invitée à participer au Débat Public sur les nanotechnologies à la Cité des Sciences, organisé les 19 et 20 mars 2007, par le Ministère de l'Industrie et celui de la Recherche à la demande du Premier Ministre, pour y présenter la Consultation citoyenne organisée par EpE.

Emissions des transports

Au cours du Salon International du Transport et de la Logistique qui s'est tenu à Paris du 27 au 29 mars 2007, EpE et l'AUTF (Association des utilisateurs de transport de fret) ont présenté à la presse et aux professionnels du transport leurs actions communes : le questionnaire destiné aux prestataires de transports qui permet de dresser un état des lieux de leurs actions environnementales, et le module EpE-Ademe de quantification des émissions de GES des activités de transport de marchandises, présenté sur une borne informatique avec simulations de cas pratiques.

FEDERE 2007

A l'instar de nombre de ses membres, Arcelor-Mittal, Axa, EdF, La Poste, SNCF, EpE est intervenue au FEDERE : le

Président Jean-Yves Gilet participait à un débat sur le thème « Les élections 2007 et l'enjeu Climat », et la Consultation citoyenne sur les Nanotechnologies organisée par EpE a été le sujet d'un atelier où est intervenue Claire Tutenuit.

Du côté du WBCSD

Le WBCSD vient de publier « *Policy Directions for 2050* », un rapport contenant les recommandations des entreprises du monde aux gouvernements pour réduire les émissions mondiales à un niveau soutenable. Il propose notamment un vaste effort de développement et déploiement de nouvelles technologies, dans lesquelles l'action coordonnée et complémentaire des entreprises et des gouvernements devrait permettre d'atteindre l'objectif d'émissions sans sacrifier le développement mondial.



La lettre d'EpE N°4 - Avril 2007

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

Directeur de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
Tel : 01 55 69 13 33 - Télécopie : 01 55 69 13 30
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé

Membres d'Entreprises pour l'Environnement : AGF - AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - ALCAN - AON - ARCELOR-MITTAL - AREVA - AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE - AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE - AXA - BASF - BNP PARIBAS - BOLLORE - CAISSE DES DÉPOTS - CIMENTS FRANÇAIS - DELOITTE - DUPONT DE Nemours - EDF - ERAMET - GDF - LA POSTE - LAFARGE - MARSH - MICHELIN - NORAUTO - RATP - RENAULT - RFF - RHODIA - SAINT-GOBAIN - SANOFI AVENTIS - SECHE ENVIRONNEMENT - SFR - SIA CONSEIL - SNCF - SOCIETE GENERALE - SOLVAY - SPIE BATIGNOLLES - SUEZ - TOTAL - VEOLIA ENVIRONNEMENT - VINCI